



**MIDI-
PYRÉNÉES**

Infosc@dresMP

N° 34 du 20 mars 2017

*Journal électronique à destination de tous les
personnels de direction et d'encadrement*



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées

Contact

Tel 06 08 90 92 82 – 06 17 13 64 38 Fax 05 61 43 65 50

**Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
toulouse@sgen.cfdt.fr**

Remerciements

Cher-e-s collègues

L'épouse de José Jorge, avec qui nous partageons le combat pour la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité, nous a quittés. Ces remerciements vont à tous les collègues qui ont manifesté leur soutien à José et à leurs enfants Kévin et Mélina.

Si vous souhaitez faire un don en faveur de la recherche contre le cancer, libellez vos dons à l'attention de l'Institut Claudius Rigaud.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez me contacter.

Didier Ciliberti - 06 05 05 06 15 - dciliberti@free.fr

CTA du 15 mars 2017

Représentants Sgen-CFDT pour cette réunion : Gilles Verdier – Nadine Bielle – Hélène Escullier (expert)

Intervention préalable du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées

Pour le prochain CTA nous aurons un nouveau Président de la République et un nouveau Ministre de l'Éducation nationale. C'est du moins ce que l'on croit comprendre...

Durant cette campagne électorale, la CFDT engagera le débat avec tous les candidats sur le travail et l'emploi, avec tous les candidats sauf celle représentant le Front National qui défend un programme à l'opposé de nos valeurs.

Ceci étant dit, pour l'école, les affirmations et les propositions fusent sur les thèmes de la réussite scolaire, de la violence, de la mixité sociale, de l'autorité, de l'autonomie des établissements, de la formation des enseignants...etc... Comme à chaque campagne présidentielle, des candidats nous promettent d'en finir avec certaines des réformes de ce mandat et d'en mettre de nouvelles en œuvre. Ils nous promettent bien sûr de nouveaux programmes... A partir de quels bilans ? On ne sait pas. A partir de quels travaux ? On ne sait pas.

Pour le Sgen-CFDT, les réformes ne se construisent pas sur des « ...je pense que ... », « on m'a dit que », « on voit bien que... » L'École a besoin de temps pour mettre en œuvre les réformes engagées et

en évaluer les effets. Mais surtout, les personnels –fortement sollicités ces dernières années- ont besoin de temps pour s'approprier les réformes. Ils ont aussi besoin de souffler... Cette remarque est bien sûr valable pour tous les personnels de l'Education nationale, même au plus haut niveau..! C'est aussi ce message que notre fédération portera auprès des différents candidats.

Les cartes scolaires se terminant dans nos départements, on peut globalement dire que si la priorité à l'Education nationale a bien été la marque de ce gouvernement, l'ensemble des créations d'emplois n'a pu compenser l'ampleur des suppressions du gouvernement précédentes. On le voit aussi chez les non enseignants, où des secteurs sont toujours en manque de postes, même après restructurations.

Pour l'actualité, 2 dossiers nous préoccupent car porteurs d'inégalité sociales, nous ne les développerons pas mais les mettre en avant est pour nous un signe d'extrême préoccupation :

- la non classification en Education prioritaire des lycées...
- et la baisse des moyens pour les Segpa qui n'ont bénéficié en définitive d'aucun des 4 000 postes consacrés à la mise en place de la réforme. Pris entre une circulaire floue et un pilotage national anarchique, les personnels exerçant en Segpa ne savent plus où donner de la tête et sont fragilisés dans leur identité professionnelle. Le Sgen-CFDT refuse ce pourrissement de situation qui se réalise dans la plus grande indifférence, au préjudice de la réussite des élèves et de la santé des personnels.

Cette non préoccupation d'élèves issus souvent de milieux très défavorisés n'est pas acceptable.

Sur les questions diverses.

Nous vous avons fait parvenir il y a un mois un courrier sur les questions que nous nous posons sur la gestion de questions diverses en CTA.

Le premier point qui nous semble évident c'est qu'un certain nombre de questions diverses régulièrement posées n'en sont pas. Pour nous ce sont des informations que l'administration doit donner aux élus du CTA, informations liées à la gestion normale des postes ou des budgets. Nous sommes donc dans l'information normale, voire obligatoire chaque année ; sauf à voir ces mêmes questions régulièrement posées par les 4 organisations :

- Répartition de la dotation pour Indemnités Péri-éducatives, que nous n'avons eu qu'une fois malgré nos demandes (obligatoire).
- Le budget et les volumes pour les recrutements, les renouvellements, la Cdésiation des personnels AVS, CUI-CAE AESH. La campagne du 1^{er} semestre 2017 devrait nous être présentée.
- La répartition des postes du CRPE 2017 entre les départements (en intégrant les Listes Complémentaires)
- GT Ineat-Exeat intra-académique 1^{er} degré 2017: quel calendrier, mêmes règles ?
- Les Parcours (Education Artistique et Culturelle, Citoyens...) : Quelle enveloppe et quelle ventilation par département selon quels critères ?
- ...

Des points réguliers, par mail ou en séance, permettraient d'alléger le nombre des questions diverses que vous voulez limiter à 3 par organisation sans aucun fondement juridique.

Le deuxième point : vous nous avez interrogés sur d'éventuels points (à différencier donc des questions diverses...) que nous souhaiterions voir traités par le CTA.

Nous vous avons envoyés 3 points en date et heures dont nous n'avons aucune nouvelle et qui n'apparaissent pas dans l'ordre du jour.

Nous reprendrons par exemple le point sur les moyens académiques mobilisés pour l'aide aux établissements et groupes scolaires REP+ et REP : aucune information n'a été donnée en CTA sur ce point. Parallèlement, les DGH des collèges ont vu apparaître une heure en moins pour financer la mixité... Un point d'information sur l'utilisation de ces moyens est donc indispensable en CTA.

Le dernier point, c'est la liaison très floue entre notre instance, le CTA et le CHS-CT académique : Ce CTA, à plusieurs reprises, et comme c'est son rôle, a saisi le CHS-CTA pour avis. A notre connaissance,

nous n'avons jamais eu à l'ordre du jour d'un CTA un retour de ces saisines, qui remontent, pour les premières, à plusieurs années.

Nous demandons donc, et ce n'est pas une question diverse, que le CTA soit informé en séance, par le CHS-CT, des résultats de chaque saisine et que ça fasse partie de l'ODJ. Bien entendu, il faut pour cela que le CHS-CTA soit saisi par le CTA et mette cette saisine dans ses ordre du jour.

Points à l'ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux du 10 novembre 2016 et du 13 décembre 2016 (vote)
2. Carte des postes d'éducation, de direction, de documentation, d'orientation (vote)
3. Carte des postes des filières administrative, laboratoire, santé/social (vote)
4. Carte des postes spécifiques académiques (vote)
5. Cahier des charges de la formation continue des personnels
6. Carte académique des langues vivantes (ajustements) (vote)
7. Fermeture de la SEGPA du collège d'Istrie à Prayssac – Lot (vote)
8. Ouverture d'une classe à Horaire Aménagé Danse (CHAD) au collège les Cèdres de Castres
9. Questions diverses.

Carte des postes d'éducation, de direction, de documentation, d'orientation

Les mesures relatives aux emplois de personnels de direction, d'éducation et documentalistes, proposées au titre de la rentrée scolaire 2017, reposent sur un travail d'analyse de la carte des emplois mené comme les années précédentes, avec l'objectif de redéployer les postes, dans un souci d'équilibrage des taux d'encadrement des établissements ou de ceux dont la montée pédagogique le justifie.

Une dotation complémentaire de 4 emplois de personnel de direction est attribuée à l'académie de Toulouse au titre de la rentrée scolaire 2017.

Les mesures suivantes sont proposées :

A) Suppression(s) :

- LP Jean-Louis Etienne Caussade (82) : - 1 proviseur (*fusion avec le LGT Claude Nougaro Caussade*) ;

B) Création(s):

- Collège Les Quatre Saisons Onet-le-Château (12) : + 1 principal adjoint ;
- LGT Pibrac (31) : + 1 proviseur (*ouverture RS 17*) ;
- LPO Léon Blum Villefranche-de-Lauragais (31) : + 1 proviseur adjoint (*ouverture RS16*);
- LPO Louis Vicat Souillac (46) : + 1 proviseur adjoint ;
- Collège Victor Hugo Carmaux (81) : + 1 principal adjoint.

C) Blocage(s) pour redéploiement :

- LGT et LP Louis Rascol Albi (81) : 1 proviseur adjoint bloqué

Vote : Contre FO - Abstention : Sgen-CFDT et FSU - Pour Unsa

Nous limitons les informations dans cet infosc@dresMP aux points de Personnels de Direction : ne pas hésiter à nous contacter pour toute autre information concernant l'ordre du jour : toulouse@sgen.cfdt.fr
Vous pouvez également retrouver l'ensemble des documents, échanges, votes sur le site du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées, Ctrl + Clic <http://midipyrenees.sgen-cfdt.fr/actu/compte-rendu-cta-15-mars-2017/>

Groupe de travail

Dispositif d'accompagnement de proximité des personnels de direction.

Le GT dispositif d'accompagnement de proximité des personnels de direction s'est tenu jeudi 16 mars 2017.

Le Sgen-CFDT était représenté par Isabelle Lopez, Principale adjointe du Collège Ingres à Montauban (82)

Lors de ce groupe de travail de jeudi dernier a été ajouté le calendrier prévisionnel.

Vous trouverez en pièce jointe à cet envoi le diaporama sur ce dossier.

Voici les réserves et questions que nous avons émises:

1- Quels objectifs ?

L'administration nous a répondu qu'il s'agissait d'abord de "rompre" l'isolement des personnels de direction.

Il ne s'agit pas d'un accompagnement en situation de crise. Au contraire, l'objectif sera de répondre à des besoins dans le but de prévenir le problème. Le rôle du compagnon-pair sera celui d'un personnel ressource apportant soutien et conseils.

2-Concernant l'éthique des "compagnons-pairs" et leur positionnement:

L'Administration, représentée par Monsieur Couedic, SGA DRH nous a bien confirmé qu'**une charte** nous serait présentée en avril prochain, lors du prochain groupe de travail. La charte va s'inspirer de celle qui existe déjà sur l'académie d'Aix-Marseille. En effet, cet accompagnement de proximité des personnels de direction existe déjà sur l'académie d'Aix-Marseille. Cette charte comprendra un point sur l'éthique, le devoir de réserve.....

3-Concernant la désignation des compagnons-pairs:

Un appel à candidatures sera ouvert au retour des vacances de printemps.

La durée de ce compagnonnage sera de 3 ans et chaque compagnon sera soumis à la charte évoquée lui définissant son champ d'actions et son positionnement.

4-Concernant la présentation de ce nouveau dispositif : 2 canaux ont été proposés : présentation par chaque DASEN de l'académie lors de la première réunion de rentrée avec les personnels de direction et lors des réunions de bassin, par les référents et ou les compagnons-pairs.

Pour le Sgen-CFDT, ce dispositif a tout pour être une fausse bonne solution :

- nous sommes perplexes concernant la désignation des compagnons-pairs
- on ne peut dire que l'accompagnement par des pairs ait fait ses preuves sur des situations récentes
- Le premier interlocuteur et le premier aidant doit être le DASEN

- nous maintenons notre souhait de voir mis en place une formation des personnels de direction à la gestion de crise. Le SGA DRH garant de l'équité doit prendre toute sa place dans ce protocole de formation.

Nous souhaitons avoir votre point de vue pour mieux défendre les personnels de direction : contact toulouse@sgen.cfdt.fr ou nos référents dont les coordonnées sont en fin de cet infosc@dresMP.

En bref

Entretiens professionnels :

Corps concernés :

- Attachés d'administration de l'Etat (AAE quel que soit le grade AA ; APA ; DDS ; AAHC)
- Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES)
- Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)
- Médecins de l'éducation nationale (MEN)
- Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (CTSSAE)
- Assistants de service social des Administrations de l'Etat (ASSAE)
- Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (INFENES)
- Personnels de catégorie C de la filière technique (ATEE)
- Personnels ingénieurs, techniques et administratifs de recherche et de formation (I.T.R.F.).

Dates :

Pour la campagne 2016-2017, **la date impérative de transmission du compte-rendu, signé par l'agent et le supérieur hiérarchique** aux services du rectorat, DPAE1, DPAE2, DPAE3, suivant la catégorie des intéressés, **est fixée au : 30 juin 2017 délai de rigueur**

Mémo : la mise en œuvre de la modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations (PPCR) a mis un terme au dispositif de réduction-majoration d'ancienneté.

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

A signer et faire signer :

Pétition pour un recrutement sans concours des agents non titulaires. Ctrl + Clic : [Vers la pétition](#)

A lire : Ctrl + Clic : [Motion d'actualité - Congrès d'Aix-les-Bains, 26 mai 2016 : "Pour la titularisation des contractuels sans concours"](#).



INFOS FEDE : Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.

Gouvernance et autonomie

Au moment où les candidats à l'élection présidentielle en campagne utilisent le terme d'autonomie sans le définir exactement, rappelons celle que revendique le Sgen-CFDT.

Ctrl + Clic : [Accéder à l'article](#)

Interview : Le Maitron, la mémoire des engagé-es

Le 12ème volume du Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social (1940-1968), communément appelé le Maitron, est paru en décembre 2016. L'occasion d'interroger Franck Georgi (maitre de conférences à l'université Paris I) sur les contenus et l'intérêt de cette encyclopédie... Ctrl + Clic [Lire la suite](#)



**FONCTIONS
PUBLIQUES**

En direct du site de l'UFFA-CFDT

Liste des établissements publics éligibles à l'Action sociale interministérielle et extension aux COM

Deux textes sur les bénéficiaires de l'Action sociale Interministérielle pour 2017

Vous trouverez deux textes sur les bénéficiaires, en tout ou partie, de l'Action sociale Interministérielle (ASI) pour 2017

- Liste des établissements publics de l'État éligibles en tout ou partie ([arrêté du 28 décembre 2016](#))
- Circulaire sur l'extension aux COM, collectivités d'Outre-mer ([Circulaire DGAF](#)).



Guide des droits des agents en situation de handicap dans la Fonction publique

Les équipes CFDT ont à cœur de faire respecter les droits des agents handicapés notamment au regard de leur insertion et leur maintien dans l'emploi dans les Fonctions publiques. La CFDT Fonctions publiques a réalisé à leur attention un guide permettant d'identifier tous les domaines dans lesquels elles peuvent et doivent intervenir. Conçu sous forme de fiches pratiques, ce nouvel outil permet d'aller rapidement à l'essentiel grâce à ses entrées multiples.

Accéder au document : Ctrl + Clic [ICI](#)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Informations Confédérales Ctrl + Clic sur les liens en bleu

➤ Les Entretiens de Belleville :

“Le moment populiste est devant nous”

Le premier "Entretien de Belleville", du 25 janvier était consacré à "définir le populisme en France et dans le monde, d'hier à aujourd'hui" avec la participation de Pierre Rosanvallon et Gaël Brustier. Ctrl + Clic [Voir la vidéo](#)

« Comprendre les populismes pour mieux les déconstruire »

En amont de la campagne présidentielle officielle, la Confédération organise un cycle de quatre conférences. Objectif : comprendre l'essor des populismes en France et en Europe, mais aussi trouver les ressorts de l'action. Ctrl + Clic [Voir la vidéo](#)

« Sentiment de relégation et vote populiste »

Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop, de Béatrice Gille, rectrice de l'académie de Créteil et de Laura Pandelle, de la 27e Région, apportent leur expertise et nous aident à objectiver les réalités et perceptions pour comprendre ce sentiment d'abandon et de relégation, son impact sur le vote populiste. Ctrl + Clic [Voir la vidéo](#)

➤ Toutes les routes mènent à demain : les migrations

Ctrl + Clic [Web TV](#)

➤ Parlons travail – enquête CFDT

Avec plus de 200 000 participants et 20,4 millions de réponses, Parlons travail est la plus grande enquête jamais réalisée en France sur le travail. Le 16 mars 2017, la CFDT a dévoilé les premiers résultats de l'enquête en présence des principaux candidats à la présidentielle. Laurent Berger a présenté le « [Manifeste pour le travail](#) » de la CFDT qui présente les principales revendications de l'organisation sur le thème du travail.

Ctrl + Clic : [En savoir plus →](#)



En direct du site... Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.

[Colloque « Management, humanisme et performance »](#)

Manager sans se renier de Jean-Paul Bouchet et Bernard Jarry-Lacombe a reçu le Prix de l'Académie des Sciences Morales le 17 mars.

[Travailler à distance, notre expertise sur le télétravail](#)

Une entreprise pratique le télétravail si elle a des personnes qui travaillent au moins une demi-journée par semaine en dehors de ses locaux, de façon régulière, en ayant accès au système informatique de l'entreprise par des réseaux électroniques et les services de technologie de l'information et de la communication (courrier, informatique, etc.). Un employeur a l'obligation d'indemniser ses salariés en télétravail. Pour la CFDT Cadres, des règles doivent être collectivement négociées et chaque télétravailleur doit disposer d'un contrat de travail s'en référant. Le télétravail obéit à la règle du volontariat et chaque télétravailleur doit pouvoir se déconnecter de l'entreprise.

Ressources

- [Télécharger le guide CFDT Négocier et organiser le télétravail, 2015](#)
- [Voir tous nos articles sur le télétravail](#)
- [L'Observatoire du télétravail, des conditions de travail et de l'ergostressie, Yves Lasfarque](#)



A découvrir ou visiter :
<http://www.eurocadres.eu/>

Toute l'actu cadres sur : <http://www.cadrescfdt.fr>

Contacts utiles

Lot :

Christian Dai Pra : 06 60 16 70 85
christian.dai-pra@ac-toulouse.fr

Aveyron :

Pascale Humilière – Pillant : 06 09 69 29 60
pascale.humiliere@ac-toulouse.fr
Claudine Iacovo : 05 65 98 14 80
claudine.iacovo1@ac-toulouse.fr

Tarn et Garonne :

José Jorge : 06 17 13 64 38
jose.jorge@ac-toulouse.fr
Edmond Diarra : 06 25 25 65 36
edmond.diarra@ac-toulouse.fr
Isabelle Lopez : 05 63 91 88 30
Isabelle.Lopez-Gontier@ac-toulouse.fr

Tarn :

Didier Ciliberti : 06 05 05 06 15
dciliberti@free.fr
Nathalie Bouvier : 06 33 18 18 57
nathalie.bouvier@ac-toulouse.fr
David Chaminade : 06 72 37 43 86
David.Chaminade@ac-toulouse.fr

Gers :

Annette Simonot : 06 84 25 19 85
annette.simonot@ac-toulouse.fr

Hautes - Pyrénées :

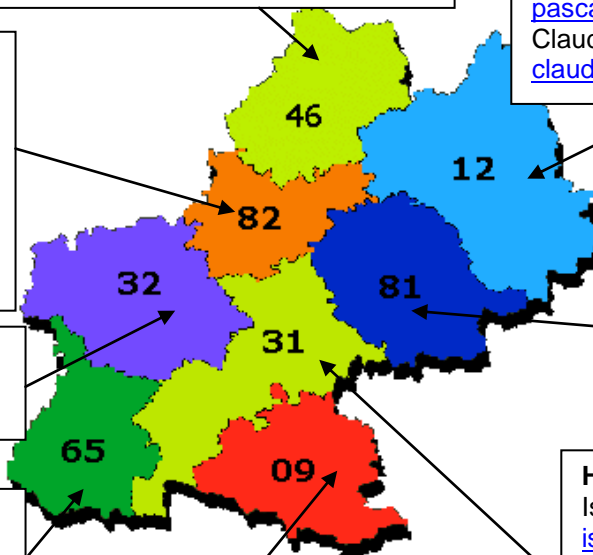
Nathalie Daynac : 05 62 56 35 20
nathalie.daynac@ac-toulouse.fr

Ariège :

François Montlaur : 05 61 66 83 35
francois.montlaur@ac-toulouse.fr
Ernest Jorge : 05 61 01 08 66
Ernest.Jorge@ac-toulouse.fr

Haute Garonne :

Isabelle Le Gall :
isabelle.le-gall@ac-toulouse.fr
Corinne Rives :
corinne.rives1@ac-toulouse.fr
Alex Dessens : 06 08 90 92 82
alex.dessens@ac-toulouse.fr



Actus, dossiers, suivi de carrière... <http://www.sgen-cfdt.fr/>

Coordinateurs académiques : José JORGE, Principal Collège Olympe de Gouges Montauban et Didier CILIBERTI, Proviseur LP Le Sidobre Castres

Siège académique : Sgen-CFDT Midi – Pyrénées – 3 Chemin du Pigeonnier de la Cépière – Bât C – 3^{ème} étage – 31 100 Toulouse – toulouse@sgen.cfdt.fr

➤ **Suivi carrière :** Toute l'année, nos élus nationaux sont à votre disposition pour toute question relative à votre carrière: Laurent LE DREZEN, PRLY LPO Auguste-et-Louis-Lumière à La Ciotat (13) et Ladja CHOPINEAUX PACG CLG Oeben PARIS (75).

Pour les contacter, <http://eden.sgenplus.cfdt.fr/> N'oubliez pas de remplir votre fiche Sgen + et d'envoyer le double à votre correspondant académique : toulouse@sgen.cfdt.fr



Positions nationales du Sgen – CFDT: www.sgen.cfdt.fr

Contact local : toulouse@sgen.cfdt.fr

Site confédéral : www.cfdt.fr/

CFDT Cadres : <http://www.cadrescfdt.fr/>

Site académique : <http://sgenmidipy.fr/>

Syndicat Général des Ingénieurs et Cadres : sgic_la_cadres.cfdt.fr



Vous pouvez nous aider à gagner le pari de l'information sous le signe du développement durable !

Fidèles à nos engagements en faveur du développement durable nous vous demandons de bien vouloir ne pas imprimer inutilement ce document et de le diffuser le plus possible par voie électronique.

Si besoin une impression recto verso diminue considérablement la consommation de papier !

N'hésitez pas à encourager vos collègues à s'inscrire, sans aucun engagement, sur nos listes de diffusion. toulouse@sgen.cfdt.fr, merci d'indiquer votre corps et votre grade.



Nous rejoindre :

- Vous pensez que les personnels de direction et l'encadrement ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion : Ctrl + Clic : [Adhérer en ligne](#)

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou son son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.

Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.



LA CFDT DANS L'ÉDUCATION

Bulletin d'adhésion à renvoyer au Sgen-CFDT Midi-Py: 3, chemin du Pigeonnier de la Cèpière 31100 TOULOUSE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
NUMERO ICS CFDT : FR8622254894

Le mandat de prélèvement SEPA est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA). En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiiter votre compte. Si votre banque a débiité votre compte conformément aux instructions du CFDT, vous serez tenu de payer le montant de la somme indiquée dans les 8 semaines suivant la date de débiit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Le montant de remboursement devra être prélevé sur le compte de votre banque sans retard et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Retenez l'unique n° de mandat (à remplir par le syndicat)

RUM :

Coordonnées du Compte N° IBAN à débiiter : Identification internationale du compte bancaire

N° BIC : Code international d'identification de votre banque

Type de paiement : débiit/à débiiter

Nom et adresse de votre banque :

Syndicat Créancier : Sgen-CFDT ICS FR8622254894

Date : Signature :

BULLETIN D'ADHÉSION

- Je préfère étaler ma cotisation et je choisis le prélèvement automatique sans frais tous les mois. Je remplis l'autorisation ci-contre et je joins un RIB ou un RIP. Je pourrai résilier ce prélèvement à tout moment par un simple courrier au Sgen-CFDT.
- Je paie ma cotisation annuelle par chèque(s) ci-joint(s), à l'ordre du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées.

Monsieur Madame

Nom Prénom

Adresse

Téléphone(s) /

Courriel

Date de naissance

Corps ou grade

Echelon Classe

Profession ou discipline

Type d'établissement

Nom et adresse de l'établissement d'exercice

COTISATION (voir grille de calcul) = € / mois

Date et signature :

Calcul du montant de la cotisation. À la CFDT, la cotisation est fixée à 0,75% du salaire de l'adhérent. Chacun cotise selon ses moyens: c'est une question de solidarité!

Tarifs particuliers. Stagiaire: 6,25€/mois ou 75€/an - Sans traitement, étudiant MASTER 1-2, AED, AVS, EVS: 3€/mois ou 36€/an. **Credit d'impôt.** Dans la déclaration d'impôts sur le revenu, les salariés syndiqués imposables ou non bénéficient d'un **crédit d'impôt égal à 66% de leur cotisation syndicale** (une cotisation de 12 € par mois, vous revient à 4 €). Les collègues non imposables bénéficieront d'un crédit d'impôt - mesure de justice sociale obtenue par la CFDT.

Les informations recueillies permettent au Sgen-CFDT d'informer et de consulter ses adhérents. Elles ne seront pas communiquées en dehors de la CFDT pour des opérations commerciales ou publicitaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de contestation et de

Bulletin d'adhésion

sgen Cfdt: MIDI-PYRÉNÉES

Grille de calcul

Salaire Net mensuel	Cotisation / mois	Cotisation / an
Moins de 900 €	6 €	72 €
901 € à 1000 €	7 €	84 €
1001 € à 1133 €	8 €	96 €
1134 € à 1266 €	9 €	108 €
1267 € à 1400 €	10 €	120 €
1401 € à 1533 €	11 €	132 €
1534 € à 1666 €	12 €	144 €
1667 € à 1800 €	13 €	156 €
1801 € à 1933 €	14 €	168 €
1934 € à 2066 €	15 €	180 €
2067 € à 2200 €	16 €	192 €
2201 € à 2333 €	17 €	204 €
2334 € à 2466 €	18 €	216 €
2467 € à 2600 €	19 €	228 €
2601 € à 2733 €	20 €	240 €
2734 € à 2866 €	21 €	252 €
2867 € à 3000 €	22 €	264 €
Tranches de 133 € supplémentaires	+ 1 €	+ 12 €

Tarifs particuliers:

*Sans traitement, étudiant MASTER 1-2, AED, AVS-EVS (CUI...): 3€/mois ou 36€/an.

*Stagiaire: 6,25€/mois ou 75€/an.

Bulletin à renvoyer

Au bureau régional:

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
3, chemin du Pigeonnier de la Cèpière
31100 TOULOUSE
05.61.43.71.56 - toulouse@sgen.cfdt.fr

Grille de calcul

Salaire Net mensuel	Cotisation / mois	Cotisation / an
Moins de 900 €	6 €	72 €
901 € à 1000 €	7 €	84 €
1001 € à 1133 €	8 €	96 €
1134 € à 1266 €	9 €	108 €
1267 € à 1400 €	10 €	120 €
1401 € à 1533 €	11 €	132 €
1534 € à 1666 €	12 €	144 €
1667 € à 1800 €	13 €	156 €
1801 € à 1933 €	14 €	168 €
1934 € à 2066 €	15 €	180 €
2067 € à 2200 €	16 €	192 €
2201 € à 2333 €	17 €	204 €
2334 € à 2466 €	18 €	216 €
2467 € à 2600 €	19 €	228 €
2601 € à 2733 €	20 €	240 €
2734 € à 2866 €	21 €	252 €
2867 € à 3000 €	22 €	264 €
Tranches de 133 € supplémentaires	+ 1 €	+ 12 €

Tarifs particuliers:

*Sans traitement, étudiant MASTER, AE, AVS, EVS (CUI...): 3€/mois ou 36€/an.

*Stagiaire: 6,25€/mois ou 75€/an.

Retrouvez-nous

Au bureau régional:

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
3, chemin du Pigeonnier de la Cèpière
31100 TOULOUSE
05 61 43 71 56
09 50 27 34 62
✉ toulouse@sgen.cfdt.fr

Dans nos antennes:

Ariège 09@sgen.cfdt.fr
Aveyron 12@sgen.cfdt.fr
Hte Garonne 31@sgen.cfdt.fr
Gers 32@sgen.cfdt.fr
Lot 46@sgen.cfdt.fr
Htes Pyrénées 65@sgen.cfdt.fr
Tarn 81@sgen.cfdt.fr
Tarn&Garonne 82@sgen.cfdt.fr

Sur internet:

- Site Sgen académique: www.sgenmidipy.fr
- Site CFDT national: www.cfdt.fr
- Site Sgen national: www.sgen.cfdt.fr
- Site suivi de carrière SGEN+: www.sgen-cfdt-plus.org

NOTRE DÉMARCHÉ

LE DIALOGUE SOCIAL

> Le Sgen-CFDT se veut force de propositions et de revendications constructives. Il prend en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs concernés dans une logique de solidarité et d'intérêt général.

LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT POUR TOUS LES PERSONNELS

Administratifs, CPE, COP, enseignants... dans les écoles, les établissements, les services, vous travaillez avec d'autres personnels.

> Un syndicat pour chaque catégorie, c'est la porte ouverte à un émiettement des forces, à la division entre les corps, à l'incohérence des revendications et finalement à la faiblesse des propositions syndicales.

> Le Sgen-CFDT fait un autre choix: la même organisation regroupe toutes les catégories, ce qui n'empêche pas de prendre en charge chacune d'elles. Présent dans quasiment toutes les instances, le Sgen-CFDT est représentatif de tous les personnels.

NOTRE PROJET

LA TRANSFORMATION SOCIALE

> La question de l'École ne peut être isolée des questions de société.

> Notre projet est un véritable projet de transformation sociale, dont l'École est un des éléments fondamentaux!

> La CFDT élabore jour après jour un projet global de société plus solidaire et plus juste: droit au travail, lutte contre la précarité, réduction des inégalités, pouvoir d'achat, lutte contre toutes les formes de discrimination... Elle a une position sur l'École.

UN CHOIX ÉVIDENT: LA CFDT

> La CFDT est le premier syndicat en France avec 850 000 adhérents.

Le réseau CFDT est un point d'appui pour vous aider à résoudre les problèmes hors du cadre strictement professionnel. Grâce à ses contacts, le Sgen-CFDT peut répondre à vos questions: logement, retraite, mobilité professionnelle, etc.

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS AUJOURD'HUI, J'ADHÈRE!

L'ADHÉSION A LA CFDT DONNE DROIT A:

Une information locale et nationale.

> Newsletter, presse syndicale (nationale, académique), accès réservé aux sites.

Des conseils et services personnalisés.

> Correspondants d'établissement, élus CAPA-CAPD et CHS-CT, site Sgen+ (mutation, promotion...).

La formation syndicale de la CFDT.

> Jusqu'à 12 journées par an: pédagogie, action syndicale...

Une assurance professionnelle.

> Défense juridique, indemnisation en cas de grève longue.

Une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt.

> 66% du montant de la cotisation versée: une cotisation de 12 € par mois vous revient à 4€.



Le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées:

un syndicat actif, reconnu et représentatif dans l'académie...